

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 2513

présenté par

M. Bertrand Petit, Mme Jourdan, M. Potier, Mme Thomin, M. Echaniz, M. Garot, M. Naillet,
M. Delautrette, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun,
M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli,
Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« , en valorisant les solutions fondées sur la nature ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à énoncer que pour affronter les crises d'offre susceptibles de porter atteinte à la sécurité alimentaire, les solutions fondées sur la nature, comme les services écosystémiques offerts par les zones humides, doivent être valorisés.

Pour renforcer notre capacité à surmonter de façon résiliente les crises susceptibles de porter atteinte à la sécurité alimentaire, les solutions fondées sur la nature peuvent prévenir et réduire les effets des crises d'offre qui peuvent affecter la production alimentaire sur le territoire national. Elles doivent en conséquence être développées.

C'est le cas des services écosystémiques offerts par les zones humides. Outre leur participation directe à la production alimentaire, en accueillant pour certaines d'entre elles des activités de culture, de maraîchage et d'élevage, les zones humides présentent des services écosystémiques au profit de l'ensemble du système agricole. Ces services assurent à ce dernier une plus grande résilience face au changement climatique. Par leur contribution substantielle à la biodiversité, par leur capacité de stockage de l'eau, en général et dans le cas d'épisodes d'intempéries et de crues en

particulier, ainsi que par leur capacité de filtrage de l'eau, participant de son maintien dans un bon état écologique ainsi que par leur capacité à réduire l'effet des sécheresses, les zones humides contribuent à réguler l'environnement. L'ensemble de ces services écosystémiques constitue autant de solutions fondées sur la nature qui permettent d'améliorer la résilience du système agricole face aux crises.